



Mon fils qui as bientôt 16 ans ne veut plus aller chez son père

Par **valou**, le **13/11/2010** à **17:20**

Bonjour, je suis divorcée depuis 2003, légalement j'ai la garde complète de mon fils (qui aura 16 ans à la fin du mois) depuis sept 2009 mon fils est en internat, il rentre donc tt les w end, un w end chez son papa, un w end chez moi, depuis peu mon fils ne veut plus aller chez son père avec qui la communication est difficile, en tant que maman je ne veux pas qu'il "coupe les ponts" avec son père, mais je pense qu'il a besoin de prendre du recul par rapport à ce qu'il vit avec son papa, quels sont ses droits? à quel âge peut-il décider de ne plus y aller? faut-il obligatoirement passer par le juge? merci de votre réponse

Par **mimi493**, le **13/11/2010** à **20:58**

En tant que parent qui a la résidence exclusive par jugement, vous avez l'obligation de convaincre votre fils d'aller chez son père conformément au jugement. rnrnS'il ne veut plus y aller, il faut d'abord en parler avec le père. Qu'en dit-il, lui ?rnrnSinon, c'est l'affrontement (et ça laisse des traces durables) : vous devez faire une requête en annulation des droits d'hébergement du père et l'enfant doit demander au juge d'être entendu (il peut même avoir un avocat gratuitement). ça veut donc dire, une audience où le père s'entendra dire par un tiers, que son fils ne veut plus le voir (ça laisse des traces)rnrnIl faut commencer par en discuter avec le père pour éviter ce jugement (il serait plus jeune ça serait différent, c'est encore un ado), peut-être une médiation familiale afin de renouer avec le père tout en donnant du mou, que le père comprenne que c'est un ado, que ce n'est pas forcément contre lui, que ça va s'arranger avec le temps.

Par **valou**, le **13/11/2010** à **21:15**

merci de votre reponse, j'ai deja essayer de discuter avec le papa mais le dialogue est rompu, il ne veut pas en parler ni avec moi ni avec notre fils, j'ai essayer d ' expliquer a mon fils que l'adolescence est une periode charnière qui peut provoquer des conflits entre parents et enfants et qu'il fallait qu il prenne du recul par rapport a ce qu'il vit, ns en parlons beaucoup ensembles mais je me sent impuissante pour l'aider, je le sent mal par rapport a cette situation et je cherche des reponses aux question qu'il me pose. je vais essayer de passer par un mediateur , quelqun de neutre qui pourra ns aider.merci encore